



Congés d'été 2016 : les dés ne sont pas jetés : la direction doit revoir sa copie

2^{ème} réunion de négociation : la direction fait la proposition suivante :

Pour les salariés du système 1 : 3 semaines d'arrêt de production + le lundi 15 août 2016 (jour férié), soit du lundi 25 juillet au mardi 16 août 2016.

Concernant la 4^{ème} semaine : la direction indique qu'elle n'accordera pas la possibilité aux salariés d'accoler cette dernière aux 3 premières semaines de congés, sous prétexte qu'elle a besoin de tout le monde pour produire le nombre de véhicules demandés.

Il y a un autre problème : La direction propose de fractionner la 4^{ème} semaine en imposant la prise obligatoire de deux jours de congés payés : **le lundi 31 octobre 2016 et le lundi 02 janvier 2017**. Cela vaut pour les salariés de production des deux systèmes. **Adieu, donc les 4 semaines de congés consécutives !**

Pour les salariés du système 2 (c'est encore pire) : seulement 2 semaines d'arrêt de production + le lundi 15 août 2016 (jour férié), soit du lundi 1^{er} août au mardi 16 août 2016.

Concernant la 3^{ème} semaine : la direction indique qu'elle accordera à chaque salarié qui en ferait la demande, soit la Semaine 30 (du 25 au 30 juillet), soit la Semaine 33 (du 16 au 20 août).

La CGT pense que les impératifs liés à la production ne permettront pas aux RU d'accepter toutes les demandes. Les intérimaires, eux, se verront refuser d'office la prise de 3 semaines. Avec seulement 2 semaines d'arrêt en été, impossible de récupérer comme il le faudrait !

La CGT ne votera pas en faveur du fractionnement

Comme vous le savez déjà, la direction ne pourra imposer cette proposition que dans le cas où elle obtient une majorité de voix des élus DP, en faveur du fractionnement. Avec 21 voix sur 61, la CGT, à elle seule, n'est pas majoritaire.

Il manque donc une dizaine de voix en provenance des élus DP d'autres syndicats, pour garantir nos droits à 4 semaines de congés consécutives.

Il existe d'autres solutions !

Si la direction n'obtient pas l'aval des élus DP concernant le fractionnement, elle devra trouver d'autres solutions. Parmi elles : faire appel à des volontaires pour fractionner et permettre à chacun de poser ses congés quand bon lui semble.

Pour inciter les salariés à fractionner de façon volontaire : l'octroi de jours de congés supplémentaires dits de « fractionnements » pour favoriser la prise de congés en dehors de la période estivale (du 1^{er} mai au 31 octobre).

Le vote des DP aura lieu en janvier 2016.



A Poissy la semaine dernière, la mobilisation des salariés a déjà permis le report du vote des DP à janvier 2016. Les salariés ont promis de rester mobilisés jusqu'à ce que les DP rejettent la possibilité de fractionner de façon obligatoire. Bravo à eux !

Derniers événements de 2015

Entretien individuel TAM-Cadres

La direction souhaite simplifier son dispositif d'évaluation de la performance. Cette évaluation qui reposait jusqu'ici sur trois notations distinctes : Maîtrise Technique de la Fonction, Maîtrise Comportementale de la Fonction et Maîtrise Globale de la Fonction serait simplifiée en la réduisant à une seule notation.

Cela va effectivement simplifier le travail du manager qui dirige l'entretien, **mais cela ne garantit pas que l'évaluation soit plus juste et plus objective.**

Lorsque la performance n'est pas au rendez-vous, dans la plupart des cas ce n'est pas dû à un manque de volonté, ni à un manque d'effort de la part du salarié cadre, mais la plupart du temps à une direction qui a sous-évalué les difficultés liées au contexte.

Pour éviter tout abus au cours des entretiens individuels qui conduisent certains cadres à « craquer », la CGT a proposé que chaque salarié puisse se faire accompagner par un représentant du personnel ou par une personne de son choix, appartenant à l'entreprise. Une proposition balayée d'un revers de la main par la direction !

Plan de formation 2016

Hormis le fait que le volume des heures de formation pour l'année prochaine va fortement diminuer, ce sont le contenu et le niveau des formations proposés par la direction, qui inquiètent.

En effet, les derniers plans successifs ne contiennent que des formations obligatoires « sécurité et réglementaires » ou des formations indispensables à la tenue des postes. La suppression de plusieurs centaines d'emplois d'ouvriers professionnels et de TAM, ces dernières années a vidé de sa substance les plans de formations, en bloquant les carrières des ouvriers.

La direction insiste à nouveau cette année sur la formation des managers ou du « PSA Excellent System » et des formations « Corporate » (Groupe) pour permettre : « d'accompagner le déploiement de la stratégie du Groupe »*.

*Source : Présentation du plan de formation 2016

La stratégie du Groupe (Cash is King) : « faire toujours plus avec toujours moins, dans le but de remplir les poches des hauts dirigeants et des gros actionnaires ».

La direction voudrait à tout prix que chaque salarié intègre ces préceptes, c'est pour cela qu'elle met en avant les formations « Corporate » dans ses plans... **la CGT estime que ces formations n'apportent aucun apport aux salariés, en matière d'augmentation des compétences.**

Système 2 en 2016 : diversité et pénibilité

Avec le lancement de P84 l'année prochaine sur le syst.2 et une montée en cadence très rapide au mois de septembre 2016, les salariés de production vont devoir faire des opérations de montage pour pas moins de 4 modèles, sur la même ligne ! (3008, 5008, DS5 et P84).

C'est aussi en raison de cette montée en cadence que la direction souhaite un arrêt de seulement 15 jours en été. Si la direction arrive à ses fins, les salariés du syst.2 n'auront pas le temps de récupérer et la rentrée 2016 se révélerait extrêmement pénible pour eux.

En tout état de cause, la direction doit absolument revoir son organisation du travail inspirée du « Lean Manufacturing » qui :

- Dégrade considérablement les conditions de travail en augmentant les charges et les cadences et en supprimant tout déplacement.
- Exclut les femmes, les salariés âgés, les malades et les handicapés, du fait de l'augmentation de la pénibilité.

La preuve en chiffres : au 31/10/2015 au montage : sur 908 intérimaires, seulement 33 sont des femmes !

La CGT considère cette organisation du travail comme nocive pour la santé des salariés et discriminatoire vis-à-vis d'une grande partie des salariés.

La CGT demande à la direction de revenir sur des organisations plus respectueuses des êtres humains !

CGT du Site de Sochaux : PEUGEOT, VIGS, STPI, ISS, SIEDOUBS ☎ : 03 81 94 25 90
Mail : cgtpsa.sochaux@laposte.net Site internet : <http://psasochaux.reference-syndicale.fr>